



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

07.06.2026

Titre du projet du marché:

PROJET RESEAU 65 KV PALLAZUIT - ORSIERES PLANIFICATEUR – MANDATAIRE
PRINCIPAL

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

ID du projet:

#37658

N° de la publication SIMAP:

#37658-01

Date de publication SIMAP:

29.05.2026

Adjudicateur:

Forces Motrices du Grand Saint-Bernard, Compagnie des Forces Motrices d'Orsières,
DransGrid

Didier Jacquemettaz

Route de l'Usine 9

1937 Orsières - Suisse

+41277826310

didier.jacquemettaz@dransenergie.ch

Organisateur:

Route de Raveire 5

1946 Bourg-Saint-Pierre - Suisse

+41277826310

didier.jacquemettaz@dransenergie.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai

Visite:

La visite des lieux est recommandée et aura lieu le 10 juin 2026 à 09h00 à la centrale des FGB.

Questions:

17.06.2026 sur simap

Rendu documents:

10.07.2026 à 12h00

Dépôt via la plateforme simap.

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre

Type de procédure:

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

Genre de prestations / type de mandats:

CPV principal

71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Description détaillée des prestations / du projet:

Mandat d'ingénierie comme Mandataire principal - Planificateur pour la construction d'un poste 220/65 kV et l'adaptation d'un réseau 65 kV, comprenant la réalisation des prestations des phases suivantes, définies selon le règlement SIA, notamment les règlements SIA 102, 103, 108 et 112 (2003) :

- Le projet de l'ouvrage (phase SIA 32) ;
- Les appels d'offres, comparaisons des offres, propositions d'adjudication (phase SIA 41) ;
- Le projet d'exécution (phase SIA 51) ;
- L'exécution de l'ouvrage : Direction générale des travaux ; Gestion des modifications et documentation de l'ouvrage (phase SIA 52) ;
- La mise en service, achèvement (phase SIA 53).

Au sens de la SIA, le soumissionnaire offrira ces prestations pour l'ouvrage complet – en tant que Mandataire principal (MP).

Communauté de mandataires:

Admise

Sous-traitance:

Admise

Mandataires préimpliqués:

Pas mentionné. Les documents techniques du DAO ont été élaborés en interne.

Comité d'évaluation ou Jury:

Pas mentionné

Conditions de participation:

Déclaration sur l'honneur

Critères d'aptitude:

Au moins une personne clé par profil (les personnes clés peuvent également être prévues pour plusieurs profils) doit remplir les exigences spécifiques suivantes. Celles-ci doivent être attestées au moyen d'un CV.

1. Profil : Chef de projet Planification installations primaires (min. SIA cat. C)

Expérience d'au moins 5 ans dans la planification, la conception et la direction de projet d'installations primaires (AIS/GIS/MTS), y compris les dispositifs de mise à terre, en tenant compte des ordonnances et des lois suisses

Accompagnement technique lors de l'élaboration des dossiers de demande ESTI/PAP, y compris le suivi de la procédure d'approbation d'au moins 2 projets de sous-stations des niveaux de réseau 2 à 4 (≥ 110 kV), chacun comprenant au moins 4 départs

Justification d'au moins 2 références en tant que chef de projet (ou chef de projet partiel) dans le cadre de projets de sous-stations, y compris l'accompagnement technique de l'élaboration de spécifications techniques et de cahiers des charges, l'assurance qualité, les réceptions et la mise en service d'installations primaires des niveaux de réseau 2 à 4 (≥ 110 kV)

Justification de l'encadrement technique pour l'élaboration de la documentation de projet d'au moins un projet de sous-station des niveaux de réseau 2 à 4 (≥ 110 kV)

2. Profil : Chef de projet Planification installation pour services internes AC/DC (min. SIA cat. D)

Expérience d'au moins 3 ans dans la planification, la conception et la gestion de projet (ou gestion partielle de projet) d'installations AC/DC pour besoins propres, alignés aux normes, ordonnances et lois suisses applicables

Justification d'au moins 2 références dans le cadre de l'étude de projets d'installations AC/DC pour services internes, y compris leur assurance qualité, leur réception et leur mise en service ainsi que l'élaboration des schémas des circuits

Justification d'au moins 2 références dans le cadre de la conception et de l'intégration de groupes de batteries ou de générateurs diesel assurant l'alimentation de secours

3. Profil : Chef de projet Génie Civil et Bâtiment (min. SIA cat. C)

Expérience d'au moins 5 ans dans la planification, la conception et la gestion de projets de construction, y compris dans l'accompagnement technique pour l'élaboration de spécifications techniques et de cahiers des charges, l'assurance qualité et les réceptions, en tenant compte des ordonnances et des lois suisses

Justification d'au moins 2 références en tant que chef de projet de construction dans le cadre de projets de réseaux (bâtiments et/ou fondations) des niveaux de réseau 2 à 4 ($\geq$ 110 kV)

Justification de l'encadrement technique pour l'élaboration de la documentation de projet d'au moins un projet de sous-station des niveaux de réseau 2 à 4 ($\geq$ 110 kV)

4. Profil : Coordinateur de chantier (min. SIA cat. D) (option)

Au moins 5 ans d'expérience en tant que chef de chantier/coordonateur de chantier (y compris le respect des délais et des coûts, l'évaluation des risques de construction, la gestion globale du chantier en termes d'organisation, de définition des priorités et de résolution des conflits) en enant compte des ordonnances et des lois suisses

Justification d'au moins 2 références en tant que chef de chantier/coordonateur de chantier dans le cadre de projets de réseaux (bâtiments et/ou fondations) des niveaux de réseau 2 à 4 ($\geq$ 110 kV). Y compris la coordination des interfaces avec la technique des circuits primaires et secondaires.

Critères d'adjudication / de sélection:

Qualité économique de l'offre 40%

Qualité du soumissionnaire 30 %

Qualité de l'offre 30 %

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix:

-

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.

Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.

La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA(2022).

Les délais sont corrects.

Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnées, c'est par défaut l'art. 11 al. 1 LDA qui s'applique.

L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144(2022).

Manques de l'appel d'offres:

L'appel d'offres n'est rédigé qu'en français. S'agissant d'un marché soumis aux accords internationaux, il devrait également être rédigé en allemand (LcAIMP, art. 3, al. 1).

- Contacté par l'OMPr, le MO nous a clarifié qu'il fera le possible pour la prochaine procédure mais que pour celle-ci c'est trop tard pour faire toutes les traductions. Le rendu du dossier est dans tous les cas en français ainsi que le projet.

La pondération et la méthode de notation du critère d'adjudication "Qualité économique de l'offre" ne sont pas clairement indiqués. Le critère est pondéré à 40 % ; toutefois, il n'est pas précisé quelle part est dédiée au prix selon méthode au ch. 6.1 et quelle part est dédiée aux heures selon méthode au ch. 6.2.

- Contacté par l'OMPr, le MO nous a clarifié que le montant de l'offre est pondéré à 40% et que le nombre d'heures est pondéré à 15% de la qualité technique de l'offre.

Les références légales au ch. 2.11 sont caduques. L'OcMP en vigueur date du 29.11.2023.

- Contacté par l'OMPr, le MO nous a confirmé que ces références seront supprimés de ses formulaires.

Le formulaire "MARCHES PUBLICS - Exigences sociales, économiques et professionnelles" devant être obligatoirement joint à l'offre selon ch. 7 du cahier 4, n'est pas joint au DAO.

- Contacté par l'OMPr, le MO nous a confirmé que ce document sera rajouté au dossier de la procédure.

Les membres du collège d'évaluation ne sont pas mentionnés. Il ne peut pas être jugé si leur nombre est suffisant et si ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144(2022).

- Contacté par l'OMPr, le MO nous a clarifié que la responsabilité incombe au CoPil du projet constitué des assets manager des 3 adjudicateurs. (1 financier et 3 ingénieurs)

Le rapport d'adjudication sera établi entre la direction de projet (DransEnergie) et la société Enertrans qui est mandatée pour accompagner le MO dans ce processus.

Observations de l'OMPr:

L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.

L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

Évaluation de l'OMPr:



s i a

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes